



Centre d'Evaluation des troubles du langage et des difficultés d'apprentissage chez l'enfant.

Conseils aux parents d'enfant dyslexique :

- 1/ déléguer pour ne pas rendre les devoirs à la maison conflictuels (garder le statut de « parents »)
- 2/ valoriser les autres domaines de compétence (sport, activités artistiques etc...)
- 3/lui laisser vivre sa vie d'enfant
- 4/planifier le travail, avec un temps maximum, fractionner et prévoir des pauses
- 5/lui lire ce qui est donné à l'écrit et en expliquer le contenu (qu'il s'agisse de leçons ou de consignes)
- 6/ une fois qu'il a compris la leçon, lui enregistrer afin qu'il l'apprenne par la voie auditive et non en la lisant.
- 7/négocier avec l'enseignant l'éventualité que tout le travail ne soit pas fait : pas de punition, par exemple, et établir des priorités.
- 8/ photocopier les cours (avec la possibilité de les emprunter à un camarade).
- 9/ ne pas lui faire corriger les fautes lui-même sur ses cahiers (les corrections seront effectuées par un tiers).
- 10/ ne pas lui asséner des dictées quotidiennes (la dictée n'est pas un moyen d'apprentissage de l'orthographe).
- 11/ le système scolaire a des exigences auxquelles l'enfant doit se conformer et ce, malgré les aménagements éventuels.

12/ établir une communication basée sur l'écoute et le respect mutuels entre les différentes personnes en charge de l'enfant.

13/ lui permettre d'acquérir une autonomie dans la vie quotidienne comme dans la vie scolaire